

Documents à fournir pour des objets situés en Suisse



CIEPP

Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle

ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

La Caisse se réserve le droit d'exiger la production de tout autre document qui serait nécessaire à l'établissement du droit au versement anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement.

A1. ACHAT DE VOTRE LOGEMENT PRINCIPAL

- a) Formulaire « Demande de prestation pour l'encouragement à la propriété du logement », dûment complété, daté et signé
- b) Copie de la pièce d'identité ou passeport
- c) Copie du livret de famille mis à jour ou certificat de famille récent (pour les assurés mariés ou LPart)
- d) Certificat individuel d'état civil de moins d'un mois (pour les célibataires, personnes divorcées, dissolution LPart ou veuves)
- e) Formulaire d'« engagement de l'assuré »
- f) Acte ou compromis de vente notarié complet, signé par les deux parties
- g) Attestation du notaire spécifiant :
 - le prix total du logement
 - la notion de « **propriétaire** ou de **copropriétaire** » dudit logement
 - son engagement à faire inscrire *la mention de la restriction du droit d'aliéner selon la LPP* au Registre Foncier
 - son engagement à nous en apporter la preuve (copie de l'inscription)
 - son engagement à nous fournir l'acte de vente définitif
 - son engagement à rembourser les fonds à l'institution de prévoyance si l'acte définitif n'est pas signé
 - le **numéro de compte bancaire** (IBAN) pour effectuer le versement anticipé
- h) Réquisition pour le Registre Foncier de *la mention de la restriction du droit d'aliéner selon la LPP* (établie par le notaire)

A2. CONSTRUCTION DE VOTRE LOGEMENT PRINCIPAL

- a) Formulaire « Demande de prestation pour l'encouragement à la propriété du logement », dûment complété, daté et signé
- b) Copie de la pièce d'identité ou passeport
- c) Copie du livret de famille mis à jour ou certificat de famille récent (pour les assurés mariés ou LPart)
- d) Certificat individuel d'état civil de moins d'un mois (pour les célibataires, personnes divorcées, dissolution LPart ou veuves)
- e) Copie complète de l'acte de vente notarié
- f) Copie du contrat de construction
- g) Extrait du Registre Foncier dès inscription audit Registre
- h) Copie du permis de construire ferme et définitif
- i) Formulaire d'« engagement de l'assuré »
- j) Réquisition pour le Registre Foncier de *la mention de la restriction du droit d'aliéner selon la LPP* (établie par le notaire)

Avec un contrat de crédit

- k) Copie complète du contrat de crédit
- l) Attestation de l'organisme de crédit confirmant :
 - que le montant versé par notre institution de prévoyance servira **exclusivement à la construction** du bien immobilier
 - qu'il **assume** le déblocage des fonds en fonction de l'avancement des travaux **et** sur présentation des factures
 - qu'il **s'engage** à nous **rembourser les fonds** si le projet immobilier n'aboutit pas
 - le numéro de compte bancaire (IBAN) de **l'organisme de crédit, pour effectuer le versement anticipé**

Sans contrat de crédit

- m) Facture finale à présenter à l'achèvement des travaux de gros œuvre, approuvée par l'assuré
(Attention : une seule date de paiement possible pour l'ensemble des factures – maximum 3 factures – et pas de versement ou de remboursement d'acomptes possible)
- n) N° de compte bancaire (IBAN) du **constructeur**

Agences

Bulle	Rue Condémine 56	T 026 919 87 40
Fribourg	Rue de l'Hôpital 15	T 026 350 33 79
Neuchâtel	Av. du 1 ^{er} Mars 18	T 032 727 37 00
Porrentruy	Ch. de la Perche 2	T 032 465 15 80

Siège de l'administration de la Caisse

Rue de Saint-Jean 67 – CP 5278 – 1211 Genève 11
T 058 715 31 11 – ciepp@fer-ge.ch – www.ciepp.ch

Documents à fournir pour des objets situés en Suisse



CIEPP
Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle
ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

A3. AMORTISSEMENT DU PRÊT HYPOTHÉCAIRE DU LOGEMENT PRINCIPAL QUE VOUS OCCUPEZ

a) Formulaire « Demande de prestation pour l'encouragement à la propriété du logement », dûment complété, daté et signé
b) Copie de la pièce d'identité ou passeport
c) Copie du livret de famille mis à jour ou certificat de famille récent (pour les assurés mariés ou LPart)
d) Certificat individuel d'état civil de moins d'un mois (pour les célibataires, personnes divorcées, dissolution LPart ou veuves)
e) Extrait du Registre Foncier de moins d'un mois
f) Attestation de domicile établie par la Mairie de moins d'un mois
g) Copie complète de l'acte de vente notarié
h) Copie complète du contrat de prêt et du tableau d'amortissement
i) Attestation de l'organisme bancaire qui a accordé le prêt, spécifiant : – le montant net du capital restant dû, après la dernière échéance, intérêts d'amortissement exclus – le nom et l'adresse du bénéficiaire du prêt – que le montant qui sera versé par l'institution de prévoyance servira exclusivement à l'amortissement du prêt hypothécaire précité – le numéro de compte de dépôt (IBAN) de la banque pour effectuer le versement anticipé
j) Réquisition pour le Registre Foncier de <i>la mention de la restriction du droit d'aliéner selon la LPP</i> signée, par l'assuré propriétaire

A4. TRAVAUX APPORTANT UNE PLUS-VALUE À L'OBJET

(à l'exclusion des travaux d'entretien usuels ou d'aménagement extérieur, de garage, piscine, terrasse, etc.)

a) Formulaire « Demande de prestation pour l'encouragement à la propriété du logement », dûment complété, daté et signé
b) Copie de la pièce d'identité ou passeport
c) Copie du livret de famille mis à jour ou certificat de famille récent (pour les assurés mariés ou LPart)
d) Certificat individuel d'état civil de moins d'un mois (pour les célibataires, personnes divorcées, dissolution LPart ou veuves)
e) Courrier expliquant le type de travaux envisagés ainsi que les raisons de ces travaux
f) Copie complète de l'acte de vente notarié
g) Extrait du Registre Foncier de moins d'un mois
h) Copie du permis de construire ferme et définitif
i) Attestation de domicile établie par la Mairie de moins d'un mois
j) Devis détaillé(s)
k) Réquisition pour le Registre Foncier de <i>la mention de la restriction du droit d'aliéner selon la LPP</i> , signée par l'assuré propriétaire

Avec un contrat de crédit

l) Copie complète du contrat de crédit
m) Attestation de l'organisme de crédit confirmant : – que le montant versé par notre institution de prévoyance servira exclusivement aux travaux effectués dans le bien immobilier – qu'il assume le déblocage des fonds en fonction de l'avancement des travaux et sur présentation des factures – qu'il s'engage à nous rembourser les fonds si les travaux n'aboutissent pas – le numéro de compte bancaire (IBAN) de l'organisme de crédit

Sans contrat de crédit

n) Facture finale à présenter à l'achèvement des travaux, approuvée par l'assuré (Attention : une seule date de paiement possible pour l'ensemble des factures – maximum 3 factures – et pas de versement ou de remboursement d'acomptes possible)
o) N° de compte bancaire (IBAN) de l'entrepreneur

Agences

Bulle	Rue Condémine 56	T 026 919 87 40
Fribourg	Rue de l'Hôpital 15	T 026 350 33 79
Neuchâtel	Av. du 1 ^{er} Mars 18	T 032 727 37 00
Porrentruy	Ch. de la Perche 2	T 032 465 15 80

Siège de l'administration de la Caisse

Rue de Saint-Jean 67 – CP 5278 – 1211 Genève 11
T 058 715 31 11 – ciepp@fer-ge.ch – www.ciepp.ch